



## **OPPORTUNITÉ D’AFFAIRES RESPONSABLE D’UN SERVICE DE GARDE EN COMMUNAUTÉ (RSGE)**

La Municipalité de Saint-Bernard est à la recherche d’une personne responsable d’un service de garde afin d’opérer avec une collègue un service de garde en communauté à Saint-Bernard. La responsable bénéficiera de l’avantage d’utiliser les locaux de la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard offert à très faible coût par la Municipalité. La personne devra être reconnue par le Bureau Coordonnateur (BC) des Petits Pommiers.

### **CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR LA RECONNAISSANCE DU BC:**

- Être âgée d’au moins 18 ans et être autorisée à travailler au Canada;
- Démontrer des aptitudes à communiquer et à établir des relations affectives significatives avec les enfants ainsi qu’à collaborer avec les parents et le bureau coordonnateur;
- Avoir la santé physique et mentale lui permettant d’assurer la prestation de services de garde aux enfants;
- Avoir la capacité d’offrir un milieu de garde assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants qu’elle entend recevoir;
- Avoir la capacité d’accompagner et de soutenir les enfants dans leurs jeux et leurs explorations pour mettre en application le programme éducatif;
- Être titulaire d’un certificat, datant d’au plus 3 ans, attestant la réussite d’un cours de secourisme adapté à la petite enfance;
- Démontrer qu’elle ne fait pas l’objet d’un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d’un service de garde. À ce titre, elle devra faire effectuer la vérification des renseignements nécessaires à l’établissement d’un empêchement par un corps de police du Québec.

### **HORAIRE**

Horaire de jour, du lundi au vendredi - Entre 40 et 50 heures / semaine

### **AVANTAGES**

- Diriger sa propre entreprise à titre de travailleuse autonome ou de travailleur autonome;
- Gagner un salaire pouvant atteindre plus de 53 000 \$;
- Avoir accès à un soutien pédagogique et à des formations pour être en mesure d’offrir un service dont la conformité est vérifiée par un bureau coordonnateur et la qualité par le Ministère;
- Bénéficier d’un incitatif financier de 3 500 \$ lors de la reconnaissance.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec :

Johanne Roy, directrice du bureau coordonnateur des Petits Pommiers  
1442, Route du Président Kennedy  
Bureau 120  
Scott (Québec) G0S 3G0  
[jroy@becqueepommiers.com](mailto:jroy@becqueepommiers.com)  
1-888-387-4020 poste 200